

LA FEMME EST LIBRE...TOUT COMME L'HOMME

Des pharisiens s'approchèrent de lui pour le mettre à l'épreuve ; ils lui demandèrent : « Est-il permis à un homme de renvoyer sa femme pour n'importe quel motif ? »

Il répondit : « N'avez-vous pas lu ceci ?

Dès le commencement, le Créateur les fit homme et femme, et dit : À cause de cela, l'homme quittera son père et sa mère, il s'attachera à sa femme, et tous deux deviendront une seule chair.

Ainsi, ils ne sont plus deux, mais une seule chair.

Donc, ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas ! »

Matthieu 19, 3-6

A l'époque et dans la Palestine de Jésus, deux courants d'opinion s'opposaient, concernant la répudiation de la femme par son mari. Il y avait ceux qu'on pourrait traiter de laxistes, disciples du rabbin Hillel, partisans de la répudiation "pour n'importe quel motif"; et les rigoristes, qui se rattachaient au rabbin Shammaï, partisans de la répudiation uniquement en cas de faute grave. Ce jour-là, les Pharisiens viennent poser une question à Jésus : "*Que penses-tu : Est-il permis à un homme de répudier sa femme pour n'importe quel motif ?*". En quoi cette question peut-elle être malveillante ? Matthieu ne le dit pas, mais il note que l'intention des Pharisiens est de mettre Jésus à l'épreuve, et de voir à quel courant d'opinion il se rattache. On attendrait de Jésus une réponse par oui ou par non : c'est permis ou c'est défendu, ou encore c'est permis à certaines conditions. Une telle réponse permettrait de le relier, soit à Hillel, soit à Shammaï. Mais, comme à son habitude, Jésus ne donne pas directement une réponse, il propose à ses interlocuteurs des éléments de réponse.

En bon polémiste, il répond à leur question par une autre question, qui les renvoie à la loi : " *Que vous a prescrit Moïse ?*"

En fait Moïse, tous les Juifs le savent, n'a rien inventé; pas une seule fois dans l'Ancien Testament, on ne trouve ce qu'on pourrait appeler un code du mariage définissant les conditions à respecter en cas de divorce. La seule chose qu'on peut trouver, et c'est cela que les Pharisiens ont en tête, c'est un passage du chapitre 24 du livre du Deutéronome, daté du 7^e siècle avant Jésus Christ, qui reconnaît implicitement que le divorce existe déjà à cette époque, puisqu'il interdit à un homme divorcé de reprendre ultérieurement son épouse. La phrase précise sur laquelle les Pharisiens s'appuient, est celle-ci : *Soit un homme qui a pris une femme et consommé son mariage; mais cette femme n'a pas trouvé grâce à ses yeux, et il a découvert une tare à lui imputer; il a donc rédigé pour elle un acte de répudiation et le lui a remis, puis il l'a renvoyée de chez lui; elle a quitté sa maison, s'en est allée et a appartenu à un autre homme. Si alors cet autre homme la prend en aversion, rédige pour elle un acte de répudiation, le lui remet et la renvoie de chez lui (ou si vient à mourir cet autre homme qui l'a prise pour femme), son premier mari qui l'a répudiée ne pourra la reprendre pour femme, après qu'elle s'est ainsi rendue impure. Car il y a là une abomination aux yeux de Yahvé, et tu ne dois pas faire pécher le pays que Yahvé ton Dieu te donne en héritage.* (Deutéronome 24, 1-4). Il n'y a ici ni prescription, ni permission, ni conditions du divorce, mais seulement le constat d'une situation existante. Le divorce, sous forme de répudiation de la femme par son mari, existait bel et bien, et la coutume de l'acte de répudiation s'était établie. Peut-être est-il là le piège tendu par les Pharisiens ? Voir si Jésus connaît vraiment bien la Loi.

Mais Jésus est déjà parti bien plus loin : sa réponse, il la cherche sur un tout autre terrain ! Il se réfère au projet de Dieu : "*Dès le commencement, Dieu les fit homme et femme.*" Or le concept de "commencement" dans la Bible ne renvoie pas à un début chronologique, mais au projet originel, non pas ce qui

commence mais ce qui commande la suite, ce dont tout découle. Cette phrase "*Dès le commencement Dieu les fit homme et femme*" fait partie du premier récit de création (Genèse 1, 27) mais aussitôt Jésus ajoute une deuxième référence prise, celle-ci, dans le deuxième récit de création "*A cause de cela, l'homme quittera son père et sa mère, il s'attachera à sa femme, et tous deux ne feront plus qu'un.*" (Genèse 2, 24).

N'oublions pas que le livre de la Genèse ici ne parle pas d'un homme particulier ou d'une femme particulière ; il parle de l'humanité en général dans laquelle hommes et femmes sont indissociables. L'expression du Livre de la Genèse, dans le premier récit de création : "*Dieu créa l'homme à son image, il le créa à l'image de Dieu, il créa l'homme et la femme*" implique que l'humanité n'est complète que dans sa dualité, hommes et femmes. Et Jésus en tire la conclusion normale : "*Ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas*", c'est-à-dire "*Ce que Dieu a conçu dans l'unité, que l'homme ne le dissocie pas*". La vraie destinée du couple homme-femme, c'est d'être l'image de Dieu, Lui qui est à la fois masculin et féminin; Lui qu'on nomme "Père", mais qui est également Mère; Lui qui est à la fois source de toute Loi et source de tout Amour.

Nous sommes là au cœur du mystère du projet de Dieu, tel qu'il apparaît dans la Bible, lue et comprise par Jésus. C'est autrement plus fort qu'une question de propriété, à la mode des Pharisiens : puis-je la répudier ? Comme si la femme était pour l'homme un objet qu'on prend et qu'on peut tout aussi bien jeter. Alors que Jésus lit et comprend que, selon la Bible, l'être humain, homme ou femme, est un être libre qui quitte la sécurité du foyer familial, pour venir se "greffer", s'attacher à son complément naturel pour fonder un nouveau foyer, et devenir, avec son conjoint "image de Dieu".

L'homme et la femme qui décident de se marier, concrétisent et solennisent publiquement l'engagement qu'ils ont déjà pris un jour l'un devant l'autre, de mettre en commun leurs deux existences pour n'en faire qu'une, et devenir ainsi une nouvelle "image" de Dieu. Ce n'est pas la décision de ne pas divorcer. Ce n'est même pas la décision de s'aimer, puisqu'elle est considérée comme préalable. C'est pour chacun d'eux la décision d'être fidèle à l'autre, d'avoir confiance l'un en l'autre. Et de continuer à avoir confiance, malgré tout, le jour où l'amour semblera avoir disparu. Par respect de l'autre. Par respect de soi-même. Parce qu'il n'existe pas de société, même familiale, sans stabilité, et sans dépassement des conflits.

Celui qui vous parle sait de quoi il parle. Car il s'est un jour engagé. C'était dans un monde autre que celui d'aujourd'hui, socialement, économiquement, politiquement, ecclésialement. Depuis ce jour, tout a changé : la population mondiale et nationale, la politique, l'économie, la vie sociale, l'espérance de vie, l'Eglise. Celui qui vous parle est néanmoins resté fidèle. Non pas fidèle à un modèle social, politique ou ecclésial, mais fidèle à un idéal. J'aime les gens qui restent toujours fidèles à l'idéal de leurs vingt ans. Oui, je sais de quoi je parle !

C'est pourquoi je vous encourage, dans le mariage, comme hors du mariage, à la fidélité.

Jean-Paul BOULAND